

Comité local pour l'emploi

Un territoire face au défi du vieillissement de sa population
et des mutations d'une économie polarisée à l'est

avril 2026

Auxerre

L'information sur
Emploi • Formation • Orientation en région

Comité local pour l'emploi

Auxerre

SOMMAIRE



03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?
- 04 > Le territoire est-il attractif ?
- 04 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
- 07 > L'emploi progresse-t-il ?
- 08 > Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
- 09 > Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
- 12 > Quels niveaux de formation et de qualification ?
- 13 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?

14 FORCES - FAIBLESSES

27 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE



Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?¹



Un territoire qui perd de la population en raison d'un vieillissement soutenu

Regroupant 6 % de la population régionale, le territoire d'intervention du CLPE d'Auxerre est le 4^e CLPE le plus peuplé de Bourgogne-Franche-Comté (BFC). **L'agglomération d'Auxerre joue un rôle central** de par son statut de Préfecture de département et la population importante qu'elle concentre (41 % de la population du CLPE). **L'autoroute A6 est également un élément structurant du territoire** et permet une bonne accessibilité nord-sud. **Les mobilités sont, en revanche, plus difficiles à l'ouest et à l'est du territoire, dans les territoires ruraux.**

Le CLPE est globalement **un territoire rural** caractérisé par une densité de population plus faible qu'en moyenne régionale (47 habitants/km² contre 59 habitants/km²). Cette densité est particulièrement basse dans les Communautés de communes (Cc) de Puisaye-Forterre, de Chablis villages et terroirs, de l'Aillantais en Bourgogne (respectivement 19, 25 et 38 habitants/km²). À l'inverse, le territoire compte deux EPCI urbains : la Communauté d'agglomération (CA) de l'Auxerrois et la Cc de l'agglomération Migennoise (157 et 224 habitants/km²). La Cc de Serein et Armance se caractérise, quant à elle, par une valeur proche de la densité du CLPE.

La population du territoire diminue entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022) de manière plus soutenue qu'en région. Cette tendance se vérifie dans tous les EPCI du territoire, à l'exception de la CA de l'Auxerrois affichant une stabilité de sa population. La baisse est très marquée dans les Cc de l'agglomération Migennoise et de Puisaye-Forterre.

Le recul de la population dans le CLPE est dû à **des mouvements naturels largement négatifs**, plus défavorables qu'à l'échelon régional. L'ensemble des EPCI du territoire sont concernés hormis la Cc de l'agglomération Migennoise, dont le solde naturel est légèrement positif. Le solde naturel est très défavorable dans les Cc de Puisaye-Forterre et de Chablis villages et terroirs.

La structure par âge de la population du CLPE explique ce déficit naturel. En effet, la population y est nettement plus âgée qu'en région et le vieillissement, plus soutenu. Ce constat touche l'ensemble du territoire sauf la Cc de l'agglomération Migennoise. Le vieillissement est très important dans la Cc de Puisaye-Forterre. **L'enjeu d'accompagnement de la dépendance** est ainsi central pour le territoire. **Le vieillissement concerne également la population active** et devrait perdurer selon les projections démographiques. **Les besoins de soins de proximité et de services à domicile sont ainsi de plus en plus nombreux.** Or, l'accès aux équipements et aux services est fréquemment difficile dans les territoires ruraux du CLPE.



En savoir plus...

¹ Les sources de données utilisées dans ce document sont consultables page 27.

Le territoire est-il attractif ?



Un déficit d'attractivité économique

Les mouvements migratoires sont, en revanche, à l'équilibre dans le CLPE (contre une légère hausse en BFC). Il existe **de fortes disparités à une échelle géographique plus fine**. Les mouvements sont positifs dans la Cc de Puisaye-Forterre et, à un degré moindre, dans la CA de l'Auxerrois, synonyme d'attractivité résidentielle. Ils sont équilibrés dans la Cc de Chablis villages et terroirs. À l'inverse, ils sont très défavorables dans la Cc de l'agglomération Migennoise. Ce déficit d'attractivité résidentielle est également observé dans les Cc de Serein et Armance et de l'Aillantais en Bourgogne, mais de manière moins marquée.

Les mobilités domicile-travail sont, par ailleurs, limitées. Ainsi, 14 % des actifs du territoire du CLPE travaillent à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Ce constat pourrait signifier un manque de mobilité des actifs ou un nombre d'emplois localement suffisant pour les actifs. Les "sortants" travaillent principalement dans le CLPE de Sens, en région Île-de-France, dans le CLPE d'Avallon, en région Centre-Val de Loire (départements du Loiret et du Cher), dans le CLPE de Clamecy et en région Grand-Est (département de l'Aube).

La proportion d'actifs "entrant" (actifs travaillant dans le territoire du CLPE mais n'y résidant pas) fait également partie des plus faibles de BFC (13 %), **signe d'un déficit d'attractivité économique**. Ces "entrants" résident, pour la plupart, dans les CLPE de Sens, d'Avallon, en région Grand-Est (département de l'Aube), Centre-Val de Loire (départements du Loiret et du Cher), Île-de-France et dans le CLPE de Clamecy.

Le solde de navetteurs est, au final, négatif avec davantage de sorties du territoire que d'entrées.



En savoir plus...

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Une structure de l'emploi proche de celle de la région avec, toutefois, davantage d'emplois agricoles

Porté par les grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux), la viticulture (AOP Chablis) ou encore l'aviculture, **l'emploi agricole est plus présent dans le CLPE qu'en région**. Le secteur est confronté à **une baisse structurelle de l'emploi agricole sur le long terme, baisse qui se vérifie entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022), malgré la hausse du salariat**. Cette diminution est, de surcroît, plus soutenue qu'à l'échelon régional. Les reprises d'exploitations peuvent, par ailleurs, être difficiles dans un contexte de fort vieillissement des exploitants agricoles. L'exposition aux changements climatiques, aux sécheresses notamment, s'ajoute à ces difficultés au même titre que les crises sanitaires.

La proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand est proche de celle mesurée au niveau régional. L'Administration publique est le secteur le plus employeur dans le CLPE (Auxerre, statut de Préfecture de département) devant l'Hébergement médico-social et action sociale devant l'Hébergement médico-social et action sociale sans hébergement, la Santé et l'Enseignement. Seul l'Hébergement médico-social et action sociale sans hébergement est davantage présent dans le territoire qu'en région.

L'emploi tertiaire non marchand diminue entre les deux derniers recensements, baisse plus soutenue qu'en Bfc. La diminution touche l'Enseignement, l'Hébergement médico-social et action sociale sans hébergement et l'Administration publique. À l'inverse, l'emploi progresse dans la Santé au cours de cette période.

La proportion d'emploi industriel est également proche de la moyenne régionale. Le savoir-faire industriel se matérialise notamment dans la chimie (détonateurs et explosifs), les industries agroalimentaires (valorisation des productions agricoles : lait, volailles, vignes) et l'industrie pharmaceutique.

Les productions industrielles sont diversifiées et les secteurs industriels les plus employeurs dans le CLPE sont les Industries agroalimentaires, la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont lunetterie, horlogerie, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique, fabrication de meubles, fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire), la Fabrication de matériels de transport (fabrication de remorques notamment), la Plasturgie, le Travail du bois, industries du papier et imprimerie (fabrication de meubles de bureau, de panneaux de bois, d'emballage) et l'Industrie chimique.

Ces deux derniers secteurs, ainsi que les Industries agroalimentaires, l'Industrie pharmaceutique et les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements sont, par ailleurs, davantage présents dans le CLPE qu'en Bfc.

Le territoire est aussi positionné sur la filière hydrogène avec la Station AUXHYGEN à Auxerre. Cela se traduit par le développement d'un écosystème centré principalement sur la mobilité (bus, poids lourds, véhicules légers, TER), sur le retrofit et sur la formation. Une partie du CLPE fait, par ailleurs, partie du Territoire d'industrie Yonne industrielle et bénéficie d'un accompagnement à la réindustrialisation. Le CLPE peut également s'appuyer sur les pôles de compétitivité existant en région, en particulier le pôle Vitagora, cluster agroalimentaire à vocation régionale.



Le CLPE est confronté à une baisse de l'emploi industriel sur le long terme et cumule des effets structurels négatifs. Il souffre de son positionnement sur des secteurs d'activité exposés à la concurrence internationale. La concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements, dont des établissements étrangers, est une autre source de fragilité en plaçant le territoire dans une situation de forte dépendance, le tout dans un contexte international où les mesures protectionnistes se multiplient. L'éloignement de très grandes métropoles est un autre élément pénalisant les filières industrielles du CLPE. Enfin, l'industrie doit faire face à de fortes difficultés de recrutement en raison du déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels mais aussi du manque d'attractivité du territoire et de son déclin démographique.

L'industrie continue de perdre des emplois entre les deux derniers recensements de la population dans le CLPE. Cette baisse est légèrement plus marquée que celle mesurée en région. Elle concerne la Fabrication de matériels de transport, la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, la Fabrication de machines et équipements, les Industries agroalimentaires, l'Industrie pharmaceutique et la Plasturgie. En revanche, l'emploi industriel progresse dans l'Industrie chimique et, à un degré moindre, dans le Travail du bois, industries du papier et imprimerie.

Un territoire impacté par les changements climatiques et des enjeux en termes de transition écologique

La structure de l'emploi du territoire met le climat et la transition écologique au centre des préoccupations. En effet, le secteur agricole est particulièrement exposé aux changements climatiques en raison des sécheresses de plus en plus fréquentes, de la concentration de fortes précipitations ou encore des gelées sur des bourgeons de vignes avancés qui affectent la qualité des productions. L'évolution des attentes sociétales, l'orientation de l'agriculture vers des pratiques plus durables et plus respectueuses de la nature impactent également le secteur.

L'industrie est également concernée au regard de l'enjeu écologique de décarbonation des processus de production et de la hausse du coût de l'énergie.

Enfin, **la forte dépendance à la voiture**, notamment dans les Cc de Serein et Armance et de l'Aillantais en Bourgogne, pose la question de la transition vers une mobilité moins émettrice de carbone.

En contrepartie, **la proportion d'emplois dans le secteur tertiaire marchand est légèrement plus faible qu'en région** (commerce, transports et entreposage, hôtellerie-restauration...). Les secteurs tertiaires marchands qui emploient le plus d'actifs sont le Commerce, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), le Transport-entreposage, l'Hébergement-restauration, les Autres activités de services, les Activités financières et d'assurance et les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie). En outre, les Activités des ménages en tant qu'employeurs..., les Arts, spectacles et activités récréatives, les Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques et les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie) sont plus représentés dans le CLPE qu'en BFC.

Même s'il reste encore confidentiel, **le tourisme** est un axe de développement du territoire. Ce dernier peut s'appuyer sur ses atouts patrimoniaux (Auxerre ville d'art et d'histoire, château de Guédelon, abbaye de Pontigny, château de Saint-Fargeau, maison natale de Colette, vignobles de Chablis, artisanat...) et ses atouts naturels (tourisme fluvial sur le canal de Bourgogne et le canal du Nivernais, randonnées, vélo, lac du Bourdon...). La relative proximité de la région Ile-de-France est un autre point fort du territoire. La proportion de résidences secondaires est, en outre, légèrement plus élevée dans le CLPE qu'en BFC. Elle est particulièrement forte dans la Cc de Puisaye-Forterre et, à un degré moindre, dans les Cc de Chablis Villages et Terroirs et de l'Aillantais en Bourgogne. Enfin, l'emploi touristique est plus développé qu'en région dans la Cc de Puisaye-Forterre.

Le nombre d'emplois tertiaires marchands se stabilise globalement entre les deux derniers recensements de la population contre une hausse en région. Des diminutions sont relevées dans les Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, le Commerce, les Autres activités de services, le Transport-entreposage, les Activités financières et d'assurance, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie) et l'Hébergement-restauration. Inversement, l'emploi progresse dans les Activités des ménages en tant qu'employeurs..., les Activités immobilières, l'Édition, audiovisuel et diffusion, les Arts, spectacles et activités récréatives et les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).

Comme l'industrie et le secteur tertiaire non marchand, **la proportion d'emplois dans le secteur de la construction (le bâtiment et les travaux publics principalement) est conforme à celle mesurée en région.** Le secteur affiche **une baisse de l'emploi** entre les deux derniers recensements de la population contre une hausse à l'échelon régional.

Au final, **tous secteurs d'activité confondus, l'emploi diminue dans le territoire du CLPE d'Auxerre** entre les deux derniers recensements alors qu'il progresse au niveau régional.



En savoir plus...

Sources utilisées pour analyser l'emploi

- **Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total** (pages 4 à 7)

Le Rp de l'INSEE permet de réaliser **une analyse structurelle de l'emploi.**

C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Le recensement est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- **Les données URSSAF pour l'emploi salarié privé** (ci-dessous)

Les données URSSAF sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de **compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles.**

Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux URSSAF.

Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs,
- les actifs non salariés.

L'emploi progresse t-il ?



Une baisse de l'emploi salarié privé sur le long terme

Une diminution de l'emploi salarié privé est observée entre 2014 et 2025 contre une progression en région.

Les indicateurs globalement négatifs, décrivant l'évolution de l'emploi sur le long terme, font partie des facteurs explicatifs du déclin démographique du territoire (voir page 3).

Sur le court terme (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025), l'emploi salarié privé se stabilise dans le CLPE contre une baisse en Bfc. Cette stabilité se vérifie dans les services (hors commerce) et la construction. Une légère hausse est enregistrée dans le commerce et l'industrie.

Les progressions concernent les activités de la Restauration de type rapide, des Autres mises à disposition de ressources humaines, des Agences de travail temporaire, de la Restauration traditionnelle, des Transports routiers de fret interurbains, des Autres activités de poste et de courrier, du Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques, d'Entretien et réparation de véhicules automobiles, des Transports urbains et suburbains de voyageurs, des Services des traiteurs, etc.

À l'inverse, des diminutions sont constatées dans les Activités des agences de publicité, les Transports routiers réguliers de voyageurs, la Transformation et conservation de la viande de boucherie, la Fabrication de structures métalliques et de parties de structures, la Fabrication de carrosseries et remorques, la Fabrication autres meubles et industries connexes de l'ameublement, le Commerce de gros de bois et de matériaux de construction, les Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire, etc.

La situation est davantage favorable pour l'emploi intérimaire à l'échelle du département de l'Yonne au regard de l'augmentation relevée entre le 3^e trimestre 2024 et le 3^e trimestre 2025. La progression concerne l'industrie et les services (hors commerce), mais de manière moins soutenue. Le commerce se caractérise par une stabilité et la construction, par une baisse. Dans le CLPE d'Auxerre, les deux tiers des emplois intérimaires sont exercés dans l'industrie et 85 % des intérimaires occupent un poste d'ouvrier.



Agriculture



Industrie



Tertiaire marchand



Tertiaire non marchand

De même, **la hausse des déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le CLPE par l'URSSAF**, entre janvier et décembre 2025, est encourageante. Plus favorable qu'en moyenne régionale, l'augmentation touche l'ensemble des catégories d'âge et plus fortement les hommes. Elle concerne l'agriculture, la construction et les services (hors commerce). A contrario, une baisse est observée dans le commerce et une stagnation dans l'industrie. En outre, la progression se vérifie essentiellement pour les contrats très courts (moins de 1 mois), les contrats longs (supérieurs à 6 mois) étant caractérisés par une stabilité voire une diminution.



En savoir plus...

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi et un taux de chômage qui demeure supérieur au taux régional

Sur la période récente (décembre 2024-décembre 2025), **le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC progresse dans le CLPE au même rythme qu'en région**. Cette augmentation touche particulièrement les jeunes et les hommes.

Plus globalement, **les demandeurs d'emploi de catégories ABC du territoire sont plus "éloignés de l'emploi" qu'en moyenne régionale** : légèrement plus de bénéficiaires du RSA, de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, de seniors, en proportion, de plus faibles niveaux de formation et de qualification. De plus, le nombre de chômeurs de longue durée, qui représente 46 % des demandeurs d'emploi de catégories ABC du CLPE, est en forte hausse sur un an.

En outre, **le taux de chômage, en hausse sur un an, demeure supérieur au taux régional** au 3^e trimestre 2025.

Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail diminue sur un an (janvier 2025 - décembre 2025). Plus soutenue qu'en BFC, la diminution touche particulièrement l'industrie, la construction et les services (hors commerce). Une hausse est, toutefois, enregistrée dans le commerce. La proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi est par ailleurs plus faible dans le CLPE qu'à l'échelon régional et leur nombre diminue fortement en un an.



En savoir plus...

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Une offre de formation en lien avec les spécificités sectorielles du territoire pour partie et concentrée sur Auxerre

L'offre de formation initiale

Dans le CLPE d'Auxerre, **l'offre de formation initiale** s'articule, d'une part, autour de sept lycées : quatre lycées généraux, technologiques ou polyvalents (trois à Auxerre et un à Toucy), deux lycées professionnels (à Auxerre), un lycée agricole (à Champs-sur-Yonne) et, d'autre part, autour de trente établissements proposant des formations en apprentissage (une vingtaine à Auxerre, le reste réparti à Monéteau, Venoy, Appoigny, Migennes et Toucy). Les formations sont notamment portées par **des établissements emblématiques**, dont certains en lien avec le tissu économique local : le lycée professionnel Vauban (lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des services à la personne), l'Iut de Dijon-Auxerre, le site d'Auxerre de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT), l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (ITI) ou encore l'EPSI (école spécialisée dans les formations en informatique et en technologies numériques).

Une grande partie des établissements de formation est localisée à Auxerre ou à proximité. **Cette concentration pose la question de la mobilité pour y accéder, notamment depuis les territoires ruraux de l'ouest et de l'est du CLPE.**

Au regard du fort vieillissement de la population et des projections de population pessimistes indiqués page 3, le nombre d'établissements de formation pourrait, à terme, diminuer.

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur² est principalement structurée autour des lycées et des CFA du territoire, de l'Université, de l'IFSI-IFAS, d'écoles d'ingénieurs, des chambres consulaires, etc. Elle peut se révéler **relativement restreinte comparée à d'autres territoires ce qui entraîne des départs de jeunes**, qui ne reviennent pas nécessairement à la fin de leurs études. Ainsi, pour la zone d'emploi d'Auxerre, 81 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur (contre 58 % en moyenne nationale, échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022). Plus spécifiquement, 31 % des néo-bacheliers de la zone d'emploi quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur (contre 25 % en BFC, Parcoursup 2022). La centralisation d'une partie importante de l'offre de formation de l'enseignement supérieur à Auxerre soulève, de nouveau, **la problématique de la mobilité pour y accéder.**

² Offre de formation dans l'enseignement supérieur détaillée disponible pages 21 et 22.

L'offre de formation initiale existante au sein du territoire du CLPE reflète, pour partie, les caractéristiques de l'emploi local³.

Sous statut d'élève, la spécificité agricole apparaît via les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac+2, Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, BTSa agronomie et cultures durables) et les Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (2nde pro productions).

L'industrie est aussi représentée par les spécialités des Technologies industrielles fondamentales (CAP et Bac, dont Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique innovation technologique et éco-conception et enseignement spécifique énergie et environnement), des Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP et Bac+2, dont 2nde pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels, BTS maintenance des systèmes option systèmes de production) et des Structures métalliques (CAP métallier).

Des formations aux métiers de l'action sociale sont également enseignées et font écho à une autre spécificité du territoire : les Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+2, dont Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires, Bac pro animation-enfance et personnes âgées, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social) et le Travail social (CAP accompagnant éducatif petite enfance).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées. Des formations en lien avec le tourisme, au sens large, sont proposées avec les spécialités de l'Accueil, hôtellerie, tourisme (du CAP au Bac+2, dont CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, Bac techno sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, Bac pro commercialisation et services en restauration, BTS management en hôtellerie restauration) et de l'Agroalimentaire, alimentation, cuisine (du CAP au Bac+2, dont Cs desserts de restaurant, CAP production et service en restaurations, CAP cuisine, Bac pro technicien conseil vente en alimentation, Bac pro cuisine).

Des formations du numérique sont aussi accessibles avec les spécialités des Mathématiques (Bac+3, développeur en intelligence artificielle et data Science) et de l'Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (du Bac+2 au Bac+5, dont BTS services informatiques aux organisations, BUT réseaux et télécommunications, Administrateur systèmes, réseaux et bases de données, Expert en ingénierie des données, Expert en informatique et système d'information, Expert en cybersécurité et sécurité informatique, Chef de projet expert en intelligence artificielle).

Enfin, les spécialités du Bâtiment construction et couverture (Bac+3), du Bâtiment finitions (CAP et Bac), du Travail du bois et de l'ameublement (CAP et Bac), de l'Électricité-électronique (CAP et Bac), du Commerce-vente (du CAP au Bac+3), de la Santé (CAP, Bac, Bac+3) ou encore de la Sécurité des biens et des personnes (CAP à Bac+2) sont enseignées.



³ Avertissement

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.

En apprentissage, des formations agricoles sont proposées avec les spécialités des Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (CAPA palefrenier soigneur, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique), les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac, CAPA métiers de l'agriculture, BP option conducteur de machines agricoles, BP option responsable d'entreprise agricole) et des Moteurs et mécanique auto (CAP maintenance des matériels agricoles).

Les spécificités industrielles du territoire sont aussi prises en compte avec les spécialités des Structures métalliques (du CAP au Bac+2, dont CAP métallier, CAP réalisations en chaudronnerie ou soudage, Titre pro soudeur assembleur, Bac pro technicien en chaudronnerie, BTS conception et réalisation en chaudronnerie), les Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac, dont Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions), des Technologies de commandes des transformations industrielles (Bac+2, dont BTS maintenance des systèmes option systèmes de production), des Technologies industrielles fondamentales (de Bac+2 à Bac+5, dont BTS conception des produits industriels, BTS conseil et commercialisation de solutions techniques, Bachelor technicien spécialisé en maintenance avancée, Licence pro mention qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement, Technicien spécialisé en intégration des procédés, Ingénieur ISAT spécialité génie industriel).

Concernant **l'action sociale**, comme sous statut d'élève, sont présentes les Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+2, dont Titre pro assistant de vie aux familles, Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, Bac pro animation enfance et personnes âgées, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social) et du Travail social (CAP et Bac+2, CAP accompagnant éducatif petite enfance, Titre pro conseiller en insertion professionnelle).

De même, **des formations menant potentiellement aux métiers du tourisme et du numérique** sont enseignées.

Pour le tourisme, par la voie de l'apprentissage, les spécialités de l'Accueil, hôtellerie, tourisme (du CAP au Bac+2, dont CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, Certificat de spécialisation métiers du bar et sommellerie, Bac pro commercialisation et services en restauration, BTS management en hôtellerie-restauration), de l'Animation culturelle, sportive et de loisirs (CAP et Bac, CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne, BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle, BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation, mention activités de la forme, mention activités physiques pour tous...) et de l'Agroalimentaire, alimentation, cuisine (CAP et Bac, dont CAP cuisine, Certificat de spécialisation desserts de restaurant, Bac pro cuisine) sont dispensées.

Pour le numérique, l'Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données est une spécialité de formation présente sur le territoire (de Bac+2 à Bac+5, BTS services informatiques aux organisations, Administrateur systèmes, réseaux et bases de données, BUT réseaux & télécommunications, Licence pro systèmes informatiques et logiciels, Titre pro concepteur développeur d'applications, Expert en informatique et système d'information, Expert en cybersécurité).

Enfin, d'autres spécialités sont accessibles telles le Travail du bois et de l'ameublement (CAP et Bac), le Bâtiment construction et couverture (du CAP à Bac+2), le Bâtiment finitions (CAP et Bac), l'Énergie, génie climatique (CAP, Bac et Bac+3), l'Électricité-électronique (CAP et Bac), le Commerce-vente (du CAP à Bac+2), la Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes (du CAP à Bac+2), la Santé (de Bac à Bac+3), etc.



En savoir plus...

L'offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi

L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi, inclut, dans le CLPE d'Auxerre, des formations sans niveau spécifique et des formations certifiantes du niveau CAP au niveau Bac+3.

Les publics peuvent bénéficier de formations en amont de la qualification via des plateformes DAQ à Auxerre et à Migennes, des formations linguistique (DFL FLE et action illetrisme, Parcours linguistique OFII à Auxerre et à Migennes) ou encore du dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants, à Saint-Florentin et Auxerre), etc. Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

Parmi les formations certifiantes, le niveau CAP est le plus fréquent car l'offre de formation est construite pour répondre prioritairement aux besoins de qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles. Les spécialités de formation en lien avec la structure de l'emploi local sont à nouveau présentes :

- Niveau CAP :

Accueil, hôtellerie, tourisme (Titre pro employé d'étage hôtellerie et hôtellerie de plein air à Auxerre), Mécanique générale et de précision, usinage (Titre opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière à Auxerre), Structures métalliques (Titre soudeur industriel à Migennes), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social à Auxerre et Plateforme de formation préparant aux métiers des services à la personne à Auxerre et Migennes), Travail social (CAP accompagnant éducatif petite enfance à Auxerre).

- Niveau Bac :

Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (BP option responsable d'entreprise agricole à Venoy). L'agriculture est également présente via les formations non certifiantes suivantes : START'AGRI (Stage accompagné pour la reprise et la transmission en agriculture) à Auxerre, Agent viticole taille de la vigne à Venoy, Agent viticole conduite de l'enjambeur et travaux mécanisés de la vigne à Chablis.

D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Travail du bois et de l'ameublement (CAP), Bâtiment finitions (CAP), Électricité-électronique (CAP et Bac), Énergie, génie climatique (CAP), Commerce-vente (CAP et Bac), Transport-manutention-magasinerie (CAP), Santé (Bac et Bac+3), etc.



En savoir plus...

Quels niveaux de formation et de qualification ?



De plus faibles niveaux de formation et de qualification qu'en région

L'offre de formation existante peut influencer sur le niveau de formation de la population du territoire. **Ce dernier est plus faible qu'en région tant pour la population dans son ensemble que, plus spécifiquement, pour les jeunes.** Les proportions de personnes non diplômées ou de niveau CAP sont plus élevées dans le CLPE qu'à l'échelon régional alors que celles de diplômées de l'enseignement supérieur sont plus faibles. Les besoins de l'économie locale, en termes de niveau de qualification attendu, expliquent aussi ce niveau de formation inférieur à la moyenne régionale.

En effet, **le niveau de qualification des actifs en emploi, en lien avec la structure locale de l'emploi, est plus faible dans le CLPE qu'en BFC.** Le territoire affiche une plus faible proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures. En revanche, les parts d'ouvriers, notamment d'ouvriers non qualifiés de l'industrie et d'ouvriers agricoles, sont plus élevées dans le CLPE. L'élévation du niveau de qualification des actifs en emploi observée ailleurs en région est moins nette dans le territoire.

Ce constat de plus faibles niveaux de formation et qualification se vérifie parmi les demandeurs d'emploi du territoire.

Ces plus faibles niveaux de qualification et de formation fragilisent les actifs en cas de perte d'emploi car ils rendent plus complexes les reconversions vers d'autres métiers qui peuvent nécessiter des qualifications de niveau supérieur.



En savoir plus...

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Des situations de précarité plus importantes qu'en région mais des disparités territoriales

Le niveau de vie de la population du CLPE d'Auxerre est inférieur à la moyenne régionale.

Le plus faible niveau de formation et de qualification de la population, à mettre en lien avec des salaires généralement peu élevés, est l'un des éléments pouvant expliquer ce plus faible niveau de vie. Il est particulièrement bas dans la Cc de l'agglomération Migennoise et, à un degré moindre, dans les Cc de Puisaye-Forterre et de Serein et Armance. Le niveau de vie est plus élevé dans la CA de l'Auxerrois mais il reste inférieur au niveau de vie régional. Il est, en revanche, supérieur à la moyenne régionale dans les Cc de Chablis villages et terroirs (patrimoine et revenus de la viticulture) et de l'Aillantais en Bourgogne (niveaux de formation et de qualification des actifs plus élevés, fonction résidentielle du territoire).

Le taux de pauvreté est supérieur au taux régional, particulièrement dans la Cc de l'agglomération Migennoise qui compte un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) pesant fortement dans cet EPCI de petite superficie. **La précarité en milieu rural,** dans la Cc de la Puisaye-Forterre notamment, est fréquemment moins visible qu'en milieu urbain, en particulier en raison de l'habitat couramment dispersé. En revanche, elle est souvent plus durable car les opportunités de retour à l'emploi et d'accès à la formation sont plus limitées. En effet, l'emploi et l'offre de formation sont, la plupart du temps, concentrés dans les territoires urbains. La population se heurte alors à des difficultés de mobilité. Le CLPE se caractérise d'ailleurs par une plus forte part de population vivant en Zone de revitalisation rurale (ZRR) qu'en moyenne régionale. Seules les Cc de l'Aillantais en Bourgogne et de Chablis villages et terroirs affichent des taux pauvreté plus faibles qu'en BFC.

La précarité est également présente dans les territoires urbains du CLPE avec une proportion de population vivant en QPV proche de la valeur régionale. Quatre QPV sont recensés sur le territoire : trois à Auxerre et un à Migennes.

D'autres indicateurs soulignent l'importance des situations de précarité présentes dans le territoire du CLPE :

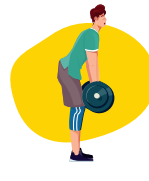
- davantage de jeunes non diplômés, en proportion, qu'en région,
- une part de JIC (Jeunes inactifs ou chômeurs) supérieure à la valeur relevée en BFC,
- des facteurs de risque d'illettrisme élevés (à l'exception de la Cc de l'Aillantais en Bourgogne), notamment dans les Cc de l'agglomération Migennoise, de Puisaye-Forterre et de Serein et Armance,
- des demandeurs d'emploi de niveaux de formation et de qualification inférieurs aux niveaux mesurés en région,
- un taux de chômage supérieur au taux régional.



En savoir plus...



Forces / faiblesses



Auxerre



- Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?

Un territoire qui perd de la population en raison d'un vieillissement soutenu



- Le territoire est-il attractif ?

Un déficit d'attractivité économique



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?

Une structure de l'emploi proche de celle de la région avec, toutefois, davantage d'emplois agricoles



- L'emploi progresse-t-il ?

Une baisse de l'emploi salarié privé sur le long terme



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi et un taux de chômage qui demeure supérieur au taux régional



- Quelle offre de formation accessible ?

Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

Une offre de formation en lien avec les spécificités sectorielles du territoire pour partie et concentrée sur Auxerre



- Quels niveaux de formation et de qualification ?

De plus faibles niveaux de formation et de qualification qu'en région



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?

Des situations de précarité plus importantes qu'en région mais des disparités territoriales



Forces



Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Le territoire est-il attractif ?



Faiblesses

- 4^e CLPE le plus peuplé de BFC (6 % de la population régionale). ➔
- Rôle central et structurant d'Auxerre : Préfecture de département, 41 % de la population du CLPE dans la CA de l'Auxerrois. ➔
- Bonne accessibilité nord-sud : réseau autoroutier (A6 comme axe structurant) et fluvial. ➔
- Un territoire rural. Densité de population inférieure à la moyenne régionale (47 habitants/km² contre 59 habitants /km² en BFC). Densité de population particulièrement faible dans les Communautés de communes (Cc) de Puisaye-Forterre, de Chablis villages et terroirs, de l'Aillantais en Bourgogne (respectivement 19, 25 et 38 habitants/km²). Densité de population dans la Cc de Serein et Armance proche de la densité du CLPE. À l'inverse, deux EPCI urbains : la Communauté d'agglomération (CA) de l'Auxerrois et la Cc de l'agglomération Migennoise (157 et 224 habitants/km²).
- Éloignement relatif de Dijon métropole.
- Pas de gare TGV.
- Mobilité plus difficile à l'ouest et à l'est du CLPE, dans les territoires ruraux.

- Baisse de la population entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022) plus soutenue qu'en région. Tendance qui se vérifie dans tous les EPCI du territoire à l'exception de la CA de l'Auxerrois (population à l'équilibre). Baisse particulièrement soutenue dans la Cc de l'agglomération Migennoise et la Cc de Puisaye-Forterre.
- Baisse due aux mouvements naturels largement négatifs, plus défavorables qu'à l'échelon régional. Tendance observée dans l'ensemble des EPCI hormis dans la Cc de l'agglomération Migennoise.
- Solde naturel légèrement positif dans la Cc de l'agglomération Migennoise. ⚡
- Population légèrement moins âgée qu'en moyenne régionale dans la Cc de l'agglomération Migennoise. ⚡
- Solde naturel très défavorable dans les Cc de Puisaye-Forterre et de Chablis villages et terroirs.
- Mouvements naturels négatifs en lien avec la structure par âge du territoire : population nettement plus âgée qu'en région et vieillissement plus soutenu.
- Constat qui concerne l'ensemble du territoire du CLPE sauf la Cc de l'agglomération Migennoise. Vieillissement très marqué dans la Cc de Puisaye-Forterre.
- Vieillissement qui concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et qui devrait perdurer.
- Le vieillissement de la population engendre des besoins de soins de proximité, de services à domicile. Or, l'accès aux équipements et aux services est difficile et la population est très dépendante de la voiture.
- Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.
- Accès aux équipements difficile pour les populations des territoires ruraux du CLPE (équipements des gammes intermédiaire et supérieure notamment).



Forces



Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Le territoire est-il attractif ? (suite)



Faiblesses

- Mouvements migratoires globalement à l'équilibre dans le CLPE mais de fortes disparités (contre une légère hausse en BFC).
- Mouvements migratoires positifs dans la Cc de Puisaye-Forterre et, à un degré moindre dans la CA de l'Auxerrois, synonyme d'attractivité résidentielle.
- Mouvements équilibrés dans la Cc de Chablis villages et terroirs.



- Mouvements migratoires très défavorables dans la Cc de l'agglomération Migennoise.
- Déficit d'attractivité résidentielle également dans les Cc de Serein et Armance et de l'Aillantais en Bourgogne, mais de manière moins soutenue.
- Mobilité domicile-travail limitée : 14 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur, parmi les plus faibles proportions des CLPE de la région.
- Territoire éloigné de grands pôles d'activité.
- Des actifs peu mobiles ou un nombre d'emplois suffisant localement ?
- Principaux lieux de travail des "sortants" : CLPE de Sens, région Île-de-France, CLPE d'Avallon, région Centre-Val de Loire (départements du Loiret et du Cher), CLPE de Clamecy et région Grand-Est (département de l'Aube).
- Attractivité économique limitée : 13 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, soit la plus faible proportion de BFC.
- Principaux lieux de résidence des "entrants" : CLPE de Sens, d'Avallon, région Grand-Est (département de l'Aube), Centre-Val de Loire (départements du Loiret et du Cher), région Île-de-France et CLPE de Clamecy.
- Solde de navetteurs globalement négatif.
- Forte dépendance à la voiture pour se rendre au travail, notamment parmi les actifs résidant dans les Cc de Serein et Armance et de l'Aillantais en Bourgogne.



Forces

Quelle structure de l'emploi ?
Quelles spécificités ?

Faiblesses

- Proportion d'emplois dans **l'agriculture** plus élevée qu'en région : céréaliculture, grandes cultures, viticulture, aviculture.



- Exposition aux changements climatiques, aux sécheresses, à la concentration de fortes précipitations, aux gelées notamment.
- Baisse structurelle de l'emploi agricole sur le long terme (à l'exception du salariat).
- Baisse aussi entre les deux derniers recensements de la population, diminution plus soutenue qu'en région.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- Proportion d'emplois dans **le secteur tertiaire non marchand** proche de celle mesurée au niveau régional.

L'Administration publique est le secteur le plus employeur dans le CLPE (statut de préfecture de département) devant l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, la Santé et l'Enseignement.

Seul l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement est davantage présent dans le territoire qu'en région.

- Des emplois moins exposés aux crises et à la concurrence internationale.

- Forte hausse de l'emploi dans la Santé.

- Proportion d'emplois dans **l'industrie** proche de la moyenne régionale.

- Savoir-faire industriel: chimie, industries agroalimentaires, industrie pharmaceutique...

- Une industrie diversifiée. Secteurs industriels les plus employeurs dans le CLPE :

Industries agroalimentaires,
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont lunetterie, horlogerie, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique, fabrication de meubles, fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire),
Fabrication de matériels de transport,
Plasturgie,
Travail du bois, industries du papier et imprimerie,
Industrie chimique.

- Secteurs industriels les plus spécifiques du territoire (par rapport à la région) :

Industrie chimique,
Industries agroalimentaires,
Industrie pharmaceutique,
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements,
Travail du bois, industries du papier et imprimerie.

- Une partie du CLPE dans le Territoire d'industrie Yonne industrielle (accompagnement à la réindustrialisation du territoire).

- Pôle de compétitivité Vitagora, cluster agroalimentaire en BFC.

- Territoire positionné sur le développement de la filière hydrogène. Station AUXHYGEN (à Auxerre) : développement d'un écosystème centré principalement sur la mobilité (bus, poids lourds, véhicules légers, TER), sur le rétrofit et sur la formation.

- Hausse toutefois de l'emploi dans les secteurs : Industrie chimique et, à un degré moindre, dans le Travail du bois, industries du papier et imprimerie.

➔ - Secteur public soumis aux orientations budgétaires nationales : contraction de l'emploi public sur le long terme et renouvellement partiel de départs à la retraite.

◀ - Baisse d'emplois tertiaires non marchands entre les deux derniers recensements plus soutenue qu'en BFC. Diminution qui se vérifie dans l'Enseignement, l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et l'Administration publique.

➔ Effets structurels négatifs :
- une concentration de l'emploi dans de grands établissements, dont une part importante d'établissements étrangers.

- conséquences de la très forte désindustrialisation sur le long terme,
- éloignement des grandes métropoles.

- Des difficultés de recrutement structurelles car :
déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels,
manque d'attractivité du territoire,
déclin démographique.

- Hausse du coût de l'énergie.
- Enjeu écologique, de décarbonation des processus de production industrielle.

- Baisse de l'emploi industriel entre les deux derniers recensements de la population, baisse légèrement plus marquée que celle mesurée en région.

Une diminution qui se vérifie dans les secteurs :
Fabrication de matériels de transport,
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Fabrication de machines et équipements,
Industries agroalimentaires,
Industrie pharmaceutique,
Plasturgie.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- Secteurs tertiaires marchands davantage présents le territoire qu'en BFC :

Activités des ménages en tant qu'employeurs...,
Arts, spectacles et activités récréatives,
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).

- En revanche, des hausses mesurées dans les secteurs :

Activités des ménages en tant qu'employeurs...,
Activités immobilières,
Édition, audiovisuel et diffusion,
Arts, spectacles et activités récréatives,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).

• Proportion d'emploi dans le secteur de **la construction** (bâtiment et travaux publics principalement) conforme à la moyenne régionale.

• **Potentiel touristique** : tourisme patrimonial (Auxerre ville d'art et d'histoire, château de Guédelon, abbaye de Pontigny, château de St-Fargeau, maison natale de Colette...), tourisme fluvial (canal de Bourgogne, canal du Nivernais), tourisme nature (randonnées, vélo, lac du Bourdon...), vignobles de Chablis, artisanat, etc.

- Emploi touristique plus développé qu'en région dans la Cc de Puisaye-Forterre.

- Proportion de résidences secondaires légèrement plus élevée qu'en BFC. De fortes parts dans la Cc de Puisaye-Forterre et, à un degré moindre, dans les Cc de Chablis Villages et Terroirs et de l'Aillantais en Bourgogne.

- Relative proximité de l'Île-de-France.

• Proportion d'emplois dans **le secteur tertiaire marchand** légèrement plus faible qu'en région (commerce, transport-entrepotage, hôtellerie-restauration...).

- Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs :
Commerce,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie),
Transport-entrepotage,
Hébergement-restauration,
Autres activités de services,
Activités financières et d'assurance,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie).

• Stabilité de l'emploi tertiaire marchand contre une hausse en région entre les deux derniers recensements.

Des diminutions dans les secteurs :
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
Commerce,
Autres activités de services,
Transport-entrepotage,
Activités financières et d'assurance,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie),
Hébergement-restauration.

• Baisse de l'emploi dans la construction entre les deux derniers recensements contre une hausse en région.

• Baisse de **l'emploi tous secteurs d'activité confondus** contre une hausse en BFC.

• Tourisme confidentiel, durée des séjours, offre hôtelière limitée.
- Saisonnalité de l'emploi.



Forces

L'emploi progresse-t-il ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses

• Sur le long terme (2014-2025), baisse de l'emploi salarié privé contre une progression en région.



Forces

L'emploi progresse-t-il ? (suite)

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses

• Stabilité de l'emploi salarié privé sur le court terme (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025) contre une diminution en région. Stabilité qui se vérifie dans les services (hors commerce) et la construction. Légère hausse dans le commerce et l'industrie.

- Des hausses de l'emploi dans les activités :
Restauration de type rapide,
Autre mise à disposition de ressources humaines,
Activités des agences de travail temporaire,
Restauration traditionnelle,
Transports routiers de fret interurbains,
Autres activités de poste et de courrier,
Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques,
Entretien et réparation de véhicules automobiles,
Transports urbains et suburbains de voyageurs,
Services des traiteurs, etc.

• Hausse de l'emploi intérimaire dans l'Yonne contre une baisse en région (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025). Augmentation dans l'industrie et dans les services (hors commerce) mais de manière moins soutenue. Stabilité dans le commerce.
Dans le CLPE d'Auxerre : les deux tiers des emplois intérimaires dans l'industrie, 85 % d'ouvriers.

• Augmentation des déclarations d'embauche dans le CLPE contre une diminution au niveau régional (déclarations préalables à l'embauche URSSAF, janvier 2025 - décembre 2025). Tendance qui concerne particulièrement les hommes et toutes les catégories d'âge.

- Hausse dans l'agriculture, la construction et les services (hors commerce).

- Augmentation qui touche essentiellement les contrats très courts (moins de 1 mois).



- Des diminutions de l'emploi dans les activités :
Activités des agences de publicité,
Transports routiers réguliers de voyageurs,
Transformation et conservation de la viande de boucherie,
Fabrication de structures métalliques et de parties de structures,
Fabrication de carrosseries et remorques,
Fabrication autres meubles et industries connexes de l'ameublement,
Commerce de gros de bois et de matériaux de construction,
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire, etc.



- Baisse toutefois dans la construction.



- Baisse dans le commerce, stabilité dans l'industrie.



- Stabilité voire diminution des contrats longs (supérieurs à 6 mois).



Forces

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



Faiblesses



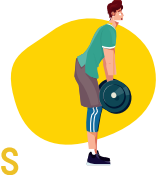
• Taux de chômage supérieur au taux régional dans la zone d'emploi d'Auxerre (3^e trimestre 2025). Taux en augmentation sur un an, conformément à la tendance régionale.

• Hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC sur un an (décembre 2024 - décembre 2025). Progression proche de celle mesurée en Bfc. Hausse qui touche particulièrement les jeunes et les hommes.



Forces

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ? (suite)



Faiblesses

- Hausse du nombre d'offres d'emploi dans le commerce.
- Hausse des offres d'emploi de moins de 1 mois sur un an.

- Enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2025 de France Travail : 5 870 projets de recrutements dans le CLPE. 58 % des projets dans les services (notamment dans les activités de services administratifs et de soutien et dans l'hébergement-restauration), 19 % dans l'agriculture, 11 % dans le commerce, 8 % dans l'industrie et 4 % dans la construction.

- 46 % de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC. En forte hausse sur un an.
- Des demandeurs d'emploi ABC plus "éloignés de l'emploi" qu'en région : légèrement plus de bénéficiaires du RSA, de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, de seniors, de plus faibles niveaux de formation et de qualification.

- Diminution du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail sur un an (janvier 2025 - décembre 2025). Baisse plus importante qu'en BFC.
- ◀ - Baisse du nombre d'offres d'emploi particulièrement marquée dans l'industrie, la construction et les services (hors commerce).
- ◀ - Proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi plus faible qu'à l'échelle régionale. En forte baisse sur un an.
- ➔ - 61 % de projets jugés difficiles contre 58 % en BFC.
- Une plus forte proportion de projets saisonniers dans le CLPE (43 % contre 32 % en région).



Forces

Quels niveaux de formation et de qualification ?



Faiblesses

- Part de techniciens-professions intermédiaires conforme à la moyenne régionale.

- Un niveau de formation de la population plus faible qu'en région (pour les 15-64 ans et les 15-29 ans) : davantage de non diplômés, de diplômés de niveau CAP, moins de diplômés de l'enseignement supérieur.

- Situation liée, pour partie, aux besoins de l'économie locale et à l'offre de formation dans l'enseignement supérieur limitée sur le territoire qui impose d'être mobile pour accéder à une offre de formation plus large. Cela entraîne des départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement sur le territoire à la fin de leurs études.

- ◀ • Un plus faible niveau de qualification des actifs en emploi en lien avec la structure locale de l'emploi : moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, plus d'ouvriers, notamment d'ouvriers non qualifiés de l'industrie et d'ouvriers agricoles.

- Des demandeurs d'emploi ABC de plus faibles niveaux de formation et de qualification qu'en région.

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Forces



Faiblesses



- 7 lycées dans le CLPE :
Quatre lycées généraux, technologiques ou polyvalents (trois à Auxerre et un à Toucy).
Deux lycées professionnels (à Auxerre).
Un lycée agricole (à Champs-sur-Yonne).

- 30 établissements proposant des formations en apprentissage.
21 à Auxerre (lycées, Université-LUT, IFSI IFAS, FORMAPI, CFA du Bâtiment, Centre de perfectionnement de la coiffure, Francas, etc.), deux à Monéteau, deux à Venoy (CFA agricole, CFPPA), un à Appoigny (CFA du Transport et de la Logistique), deux à Migennes (AFPA...), et deux à Toucy (lycée et MFR).

- Lycée professionnel Vauban à Auxerre : lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des services à la personne.

- LUT de Dijon-Auxerre.

- ISAT (Institut supérieur de l'automobile et des transports), site d'Auxerre.

- IUT Bourgogne à Auxerre (Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie).

- EPSI à Auxerre (école spécialisée dans les formations en informatique et en technologies numériques).

- **Offre de formation dans l'enseignement supérieur**
Sous statut d'élève :

- Niveau Bac+2 :

À Auxerre : BTS collaborateur juriste notarial, BTS maintenance des systèmes option systèmes de production, BTS commerce international, BTS négociation et digitalisation de la relation client, BTS comptabilité et gestion, BTS Services informatiques aux organisations, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, BTS Management en hôtellerie restauration, BTS Management opérationnel de la sécurité.
À Venoy : BTSA agronomie et cultures durables, BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, BTSA analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales.
À Toucy : BTS assurance.

- Niveau Bac+3 :

À Auxerre : Développeur en intelligence artificielle et data Science, BUT génie civil - construction durable, Chargé de gestion et management, BUT techniques de commercialisation, Chargé d'affaires commerciales et marketing opérationnel, Administrateur systèmes, réseaux et bases de données, BUT réseaux et télécommunications, Diplôme d'Etat d'infirmier.

- Niveau Bac+5 :

À Auxerre : Manager de commerce et de centre de profit, Chef de projet expert en intelligence artificielle, Expert en cybersécurité et sécurité informatique, Expert en informatique et système d'information, Expert en ingénierie des données, Master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Manager qualité hygiène sécurité environnement.

- ➔ • Quel avenir pour les établissements scolaires au regard des perspectives du vieillissement et de la baisse de la population ?

- ➔ - Concentration des établissements de formation autour d'Auxerre qui pose la question de la mobilité pour y accéder, notamment depuis les territoires ruraux de l'ouest et de l'est du CLPE.

- ➔ - Une offre de formation dans l'enseignement supérieur limitée en comparaison d'autres territoires qui entraîne des départs.

- Dans la zone d'emploi d'Auxerre :

- 81 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur (contre 58 % en moyenne nationale, échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022).

- 31 % des néo-bacheliers quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur (contre 25 % en BFC, échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022).

- Risque de non retour de ces jeunes dans le territoire, voire dans la région.

- Forte concentration de l'offre de formation du supérieur à Auxerre (sous statuts d'élève et d'apprenti).

- Mobilité nécessaire pour accéder à une offre de formation plus complète dans l'enseignement supérieur.

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses



En apprentissage :

- Niveau Bac+2 :

À Auxerre : BTS assurance, BTS banque, BTS bâtiment, BTS comptabilité et gestion, BTS conception des produits industriels, BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle, BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique, BTS gestion de la PME, BTS maintenance des systèmes, BTS management en hôtellerie-restauration, BTS métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, BTS services informatiques aux organisations, etc.

À Migennes : BTS opticien-lunetier, Titre pro assistant RH, Titre pro conseiller en insertion professionnelle, Titre pro formateur professionnel d'adultes, Titre pro gestionnaire de paie.

À Appoigny : BTS gestion des transports et logistique associée, Titre pro technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique.

À Toucy : BTS assurance.

- Niveau Bac+3 :

À Auxerre : Administrateur systèmes, réseaux et bases de données, Bachelor chargé de développement commercial et marketing, Bachelor conseiller de clientèle particulier et professionnel en banque et assurance, Bachelor responsable du développement commercial, Bachelor technicien spécialisé en maintenance avancée, BUT spécialité réseaux & télécommunications parcours cybersécurité et parcours internet des objets et mobilité, BUT génie civil-construction durable parcours, BUT Techniques de commercialisation parcours Business développement et management de la relation client, Diplôme d'État d'infirmier, Licence pro mention management des activités commerciales, Licence pro mention métiers de la GRH, Licence pro mention qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement, Licence pro systèmes informatiques et logiciels, etc.

- Niveau Bac+5 :

À Auxerre : Expert en cybersécurité et sécurité informatique, Expert en informatique et système d'information, Ingénieur ISAT spécialité génie industriel et spécialité génie industriel, Manager de commerce et de centre de profit, Manager qualité hygiène sécurité environnement, Manager qualité sécurité environnement et performance durable de l'entreprise.

• **Offre de formation initiale sous statut d'élève :** les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie :

- Technologies industrielles fondamentales (CAP et Bac, dont Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique innovation technologique et éco-conception et enseignement spécifique énergie et environnement).

- Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP et Bac+2, dont 2nde pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels, BTS maintenance des systèmes option systèmes de production).

- Structures métalliques (CAP métallier).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

Agriculture :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP au Bac+2, Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, BTSa agronomie et cultures durables, BTSa agronomie et cultures durables).
- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (CAP, 2nde pro productions).

Action sociale :

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP au Bac+2, dont CAPA services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires, Bac pro animation-enfance et personnes âgées, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social).
- Travail social (CAP accompagnant éducatif petite enfance).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées :

Tourisme :

- Accueil, hôtellerie, tourisme (CAP au Bac+2, dont CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, Cs métiers du bar, Bac techno Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, Bac pro commercialisation et services en restauration, BTS management en hôtellerie restauration).
- Agroalimentaire, alimentation, cuisine (CAP au Bac+2, dont Cs desserts de restaurant, CAP production et service en restaurations, CAP cuisine, Bac pro technicien conseil vente en alimentation, Bac pro cuisine).

Numérique :

- Mathématiques (Bac+3, développeur en intelligence artificielle et Data Science).
- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (Bac+2 au Bac+5, dont BTS services informatiques aux organisations, BUT réseaux et télécommunications parcours internet des objets et mobilité, parcours internet des objets et mobilité, parcours cybersécurité, Administrateur systèmes, réseaux et bases de données, Expert en ingénierie des données, Expert en informatique et système d'information, Expert en cybersécurité et sécurité informatique, Chef de projet expert en intelligence artificielle).
- Bâtiment construction et couverture (Bac+3), Bâtiment finitions (CAP à Bac), Travail du bois et de l'ameublement (CAP à Bac), Électricité-électronique (CAP à Bac), Commerce-vente (CAP à Bac+3), Santé (CAP, Bac, Bac+3), Sécurité des biens et des personnes (CAP à Bac+2), etc.

- **Offre de formation initiale en apprentissage :** les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie :

- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac, dont Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

- Structures métalliques (CAP au Bac+2, dont CAP métallier, CAP réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, Titre pro soudeur assembleur industriel, Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle, BTS conception des processus de réalisation de produits, BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle).
- Technologies de commandes des transformations industrielles (Bac+2, dont BTS maintenance des systèmes de production).
- Technologies industrielles fondamentales (Bac+2 à Bac+5, dont BTS conception des produits industriels, BTS conseil et commercialisation de solutions techniques, Bachelor technicien spécialisé en maintenance avancée, Licence pro mention qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement, Technicien spécialisé en intégration des procédés, Ingénieur ISAT spécialité génie industriel).

Agriculture :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac, CAP agricole métiers de l'agriculture, BP option conducteur de machines agricoles, BP option responsable d'entreprise agricole).
- Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (CAP agricole palefrenier soigneur, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique).
- Moteurs et mécanique (CAP maintenance des matériels agricoles).

Action sociale :

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP au Bac+2, dont Titre pro assistant de vie aux familles, Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social, CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, Bac pro animation enfance et personnes âgées, Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social).
- Travail social (CAP et Bac+2, CAP accompagnant éducatif petite enfance, Titre pro conseiller en insertion professionnelle).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées :

Tourisme :

- Accueil, hôtellerie, tourisme (CAP au Bac+2, dont CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant, Certificat de spécialisation métiers du bar, Certificat de spécialisation sommellerie, Bac pro commercialisation et services en restauration, BTS management en hôtellerie-restauration).
- Animation culturelle, sportive et de loisirs (CAP et Bac, CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne, BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle, BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation, mention activités de la forme, mention activités physiques pour tous, mention multi-activités physiques ou sportives pour tous, mention rugby à XV).
- Agroalimentaire, alimentation, cuisine (CAP et Bac, dont CAP cuisine, Certificat de spécialisation desserts de restaurant, Bac pro cuisine).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

Numérique :

- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (Bac+2 à Bac+5, BTS services informatiques aux organisations, Administrateur systèmes, réseaux et bases de données, BUT réseaux & télécommunications parcours cybersécurité et parcours internet des objets et mobilité, Licence pro systèmes informatiques et logiciels, Titre pro concepteur développeur d'applications, Expert en informatique et système d'information, Expert en cybersécurité et sécurité informatique).

- Travail du bois et de l'ameublement (CAP et Bac), Bâtiment construction et couverture (CAP à Bac+2), Bâtiment finitions (CAP à Bac), Énergie, génie climatique (CAP, Bac et Bac+3), Électricité-électronique (CAP et Bac), Commerce-vente (CAP à Bac+2), Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes (CAP à Bac+2), Santé (Bac à Bac+3), etc.

• Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics :

Parmi **les formations en amont de la qualification**, sont présentes des plateformes DAQ (à Auxerre et Migennes), des formations linguistiques (DFL FLE et action illettrisme, Parcours linguistique OFII à Auxerre et Migennes), le dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants à Saint-Florentin et Auxerre), etc.

Parmi **les formations certifiantes**, les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

- Niveau CAP :

Accueil, hôtellerie, tourisme (Titre pro employé d'étage hôtellerie et hôtellerie de plein air à Auxerre).

Mécanique générale et de précision, usinage (Titre opérateur-régulateur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière à Auxerre).

Structures métalliques (Titre soudeur industriel à Migennes).

Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social à Auxerre et Plateforme de formation préparant aux métiers des services à la personne à Auxerre et Migennes).

Travail social (CAP accompagnant éducatif petite enfance à Auxerre).

- Niveau Bac :

Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (BP option responsable d'entreprise agricole à Venoy). L'agriculture est également présente via les formations non certifiantes suivantes : START AGRI (Stage accompagné pour la reprise et la transmission en agriculture) à Auxerre, Agent viticole taille de la vigne à Venoy, Agent viticole conduite de l'enjambeur et travaux mécanisés de la vigne à Chablis.

D'autres spécialités de formation sont également dispensées ; Travail du bois et de l'ameublement (CAP), Bâtiment finitions (CAP), Électricité-électronique (CAP et Bac), Énergie, génie climatique (CAP), Commerce-vente (CAP et Bac), Transport-manutention-magasinage (CAP), Santé (Bac et Bac+3), etc.

→ - Concentration de l'offre de formation à Auxerre et Migennes. Comme pour la formation initiale, la question de la mobilité pour accéder à la formation se pose.



Forces

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Faiblesses

- Niveau de vie supérieur à la moyenne régionale dans les Cc de Chablis villages et terroirs (patrimoine et revenus de la viticulture) et de l'Aillantais en Bourgogne (niveaux de formation et de qualification des actifs plus élevés, fonction résidentielle du territoire).

- Seules les Cc de l'Aillantais en Bourgogne et de Chablis villages et terroirs affichent des taux pauvreté plus faibles qu'en BFC.

• Niveau de vie inférieur à la moyenne régionale dans le CLPE. Niveau de vie particulièrement bas dans la Cc de l'agglomération Migennoise et, à un degré moindre, dans les Cc de Puisaye-Forterre et de Serein et Armance. Niveau de vie plus élevé dans la CA de l'Auxerrois mais qui reste inférieur au niveau de vie régional.

• Taux de pauvreté supérieur au taux régional. Taux encore plus élevé dans la Cc de l'agglomération Migennoise (un QPV qui pèse fortement dans un EPCI de petite superficie). Précarité en milieu rural fréquemment durable (Cc de la Puisaye-Forterre notamment) : opportunités de retour à l'emploi, d'accès la formation limitées et problématiques de mobilité.

• Proportion de la population vivant en QPV proche de la proportion enregistrée en BFC. Trois QPV à Auxerre et un à Migennes.

• Plus de population vivant en Zone de revitalisation rurale (ZRR) qu'en moyenne régionale.

• Des demandeurs d'emploi de catégories ABC de niveaux de formation et de qualification inférieurs aux niveaux mesurés en région.

• Un taux de chômage supérieur au taux régional.

• Plus de jeunes non diplômés en proportion qu'en région.

• Part de JIC (Jeunes inactifs ou chômeurs) supérieure à la valeur relevée en BFC.

• Facteurs de risque d'illettrisme élevés (à l'exception de la Cc de l'Aillantais en Bourgogne). Risques importants dans les Cc de l'agglomération Migennoise, de Puisaye-Forterre et de Serein et Armance.

Sources de données

Datavisualisation Emfor, DREETS BFC, France Travail, INSEE, URSSAF

Bibliographie

Emfor

- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro
- Boîte à outils Pacte formation 2024-2027, des ressources pour accompagner les membres des CLPE en BFC
- Synthèse des situations à risque d'illettrisme dans l'Yonne

DREETS BFC

- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE

France Travail : Regards sur et Chiffres clés par CLPE

- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE

INSEE

- Yonne : les entreprises de taille intermédiaire moteur de l'emploi
- Un tissu d'entreprises de petite taille pour l'artisanat icaunais
- Pourquoi l'emploi industriel décroche-t-il dans la région ?
- En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur
- Un quart des néo-bacheliers poursuit ses études en dehors de la région
- 111 bassins de vie polarisent les habitudes de vie des habitants
- Atlas des fragilités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté
- Du rural isolé au rural proche des villes : 4 types d'intercommunalités
- Bourgogne-Franche-Comté - Première région rurale de France
- Statistiques locales

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org